Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 035-213502081-20260918-DCM_2026_107-DE

Mairie d'Orgères 35230

Séance du Conseil Municipal du 18 septembre 2026

CONVOCATION : 11 septembre 2026
Présents **:** Yannick COCHAUD, Pierre-Yves SAGET, Sylvie FASQUEL, Laurent BAUDE, Jean-François LE BOUGUENNEC, Sylvie RITZENTHALER, Alain DECIMA, Marie-Andrée PELLAN, Daniel RENAULT, Geneviève RENAULT, Jérôme CUSSONNEAU, Thierry GUERRIAU, Stéphanie GOSSELIN LEMAILE, Véronique FRUGNAC, Yves-Marie LALLICAN, Sabiha UGUEN, Aurélie DEMÉ, Emmanuel LECHEVALIER, Jérôme TREMORIN, Audrey BOURDIN, Sylvie DUHAMEL, Erwan MOREAU, Etienne JEGOU, Insaf GUETAT ANTOINE, Erwan HERVÉ.
Absents : Christine TROCHU, Yannick GOURIÉ, Isabelle LIMOUX, Edwige SALLÉ,
Procurations : Aurélie DEMÉ, Yannick COCHAUD, Marie-Andrée PELLAN, Insaf GUETAT ANTOINE

107. CULTURE – Tarification du concert du vendredi 2 octobre 2026 (Acte 7.1)

Madame Christine Trochu, adjointe à la Culture, présente l'exposé suivant :

Le concert qui devait se tenir le vendredi 24 avril à 20h30 à la salle des fêtes a été reporté au vendredi 2 octobre 2026 même heure, même lieu (à la salle des fêtes à 20h30).

Il est donc proposé de maintenir également le même **tarif pour ce concert reporté, à savoir un tarif unique à 15€,** et de maintenir la gratuité pour les moins de 10 ans.
[Groupe « Cut the Alligator » : concert tout public/familial, festif, soul, groovy, funk, gospel et jazz / 7 musiciens et 1 chanteuse / Origine Rennes – Société 709 Prod°]*

Ceci exposé,

Vu l'avis favorable de la commission « Communication et Culture » réunie le 3 septembre 2026.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- FIXE le tarif UNIQUE du concert reporté au vendredi 2 octobre à Orgères à 15€
- MAINTIENT la gratuité pour les moins de 10 ans.

Pour extrait certifié conforme,

